



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

2B

COMMUNE D'ORIVAL

Plan d'Exposition aux Risques naturels prévisibles

ZONAGE P.E.R.

Route des Roches

VU pour être annexé à
un arrêté en date du 13.09.95
relatif à l'élaboration
de ce Plan
Le Maire
Signé :

Prescrit le : 14 Octobre 1997
Approuvé le : 28 Juin 1994
Echelle 1/2000

- Zone rouge 1R
- Zone rouge 2R
- Secteur 1B
- Secteur 2B
- Secteur 3B
- Secteur 4B
- Zone bleue
- Zone blanche
- Périmètre mis à l'étude

